Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 16 (1878)
Heft: 34 [i.e. 35]

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184831

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nait de recevoir une lettre l'appelant à Granville pour affaire pressée, attela à son cabriolet une jument habituée à porter les brancards, et partit en disant qu'il reviendrait le soir même.

Georges profita sur-le-champ de cette absence pour exécuter un plan que lui conseillait sa loyauté, puisqu'aussi bien il était sûr maintenant d'avoir le consentement de son père à son mariage avec Henriette.

On entrait dans le mois de septembre, époque où les pommiers sont couverts de fruits. Henriette n'attendait pas toujours que le soleil eût coloré la pomme comme une joue de jeune fille, pour la croquer de ses dents blanches. Il y avait non loin de la maison occupée par Jean Pilon, un certain clos planté de pommiers qui faisait partie de la ferme. Le clos était entouré d'une haie épaisse où deux amoureux se cachaient aisément. Georges avait une manière à lui d'imiter le chant du pinson, et dès qu'Henriette, qui cousait, assise à sa fenêtre, entendait ce chant, elle était prise de soif subite. Alors, pour se désaltérer, elle courait au verger manger une pomme.

Georges se rendit dans ce lieu où maintes fois il s'était enivré des regards de sa bien-aimée. En ouvrant la barrière son cœur battait à se rompre. Il n'avait pas revu Henriette depuis trois semaines... Entendrait-elle l'appel qu'il venait de lui adresser? et quand même!...

Il fit quelques pas dans le clos. On y avait semé du trèfle rouge. Les fleurs du trèfle, alors écloses, émaillaient de leurs pompons pourpres les places ensoleillées que ne couvraient pas d'ombre les riches pommiers. Deux vaches attachées à un pieu fiché en terre, passaient leur large langue sur les fleurs à leur portée, et les mâchaient ensuite lentement. Elles cessèrent un moment de mâcher à la vue de celui qui s'avançait vers elles et le regardèrent de leurs beaux yeux vagues.

C'étaient de vieilles amies qui, plus d'une fois, avaient assisté à ses entrevues avec Henriette. Georges caressa leur brillante robe fauve, puis commença à imiter le chant du pinson.

Trois fois il répéta son appel et Henriette ne parut pas!

« Oh! elle est fâchée sans doute, malade peut-être, pensait Georges qui se sentait défaillir. Mon père l'a trouvée bien pâle, il me l'a dit. Après tout, c'est peut-être un bonheur qu'elle ne vienne pas, cela du moins m'épargnera un douloureux aveu et je garderai son estime.

(*A suivre.*)

Un chapeau pour le cheval: la chose semble impossible au premier abord, et cependant elle existe. M. Duval, de la Nouvelle-Orléans, vient de soumettre au public un chapeau destiné à garantir contre les ardeurs du soleil. Ce chapeau se compose de deux parties en toile imperméable, montées sur fil de fer et laissant circuler librement l'air; au fond de la partie supérieure est adaptée une éponge que l'on imbibe d'eau à volonté.

Entendu au passage:

« Pourquoi es-tu contre la défalcation des dettes?

— Parbleu, la chose est bien simple: si on me défalquait mes dettes, il ne me resterait plus rien.

Un Lausannois qui visitait dernièrement l'Exposition universelle, prit un jour un fiacre pour faire une course dans Paris.

— Combien vous dois-je, dit-il au cocher en le quittant?

— Eh ben m'sieu, c'est trois francs.

Notre compatriote qui ignorait l'usage du pourboire, si largement pratiqué à Paris, paie tout simplement la somme réclamée.

L'autre regarde les trois francs sur sa main, les contemple d'un air narquois et branle la tête.

— N'est-ce pas juste? fit le Lausannois étonné.

— Hélas, mon bon, c'est si juste, que vous monterez au ciel!

L'étranger comprit et ajouta 50 centimes.

— Ah! ben, à la bonne heure,... espérons que vous y monterez quand même.

Un étranger se promenant sur la terrasse de la Cité, et admirant le magnifique panorama que le regard embrasse de ce point élevé, s'approche d'un agent de police et lui demande le chemin de la gare:

« Monsieur, répond l'agent, vous n'avez qu'à descendre la montée des escaliers et vous arriverez sur une place, etc., etc. »

On demandait à la femme d'un savant:

— Votre mari est-il toujours aussi distrait?

— Oh! non, répondit-elle avec conviction. Ainsi, depuis trois jours, il ne lui est arrivé qu'une seule fois de sortir sans chapeau.

SOUSCRIPTION

En faveur de Jean-Baptiste Perruchon

(voir le *Conteur* du 17 courant)

Liste précédente, fr. 47. — Le comité de secours des ouvriers, par M. Larpin, municipal, fr. 10. — Mme A. P. H. fr. 5. — M. Ch. Veibel, fr. 1 50. — M. J. F. Piccard, fr. 3. — M. G. Bridel, fr. 5. — M. Baud, antiquaire, fr. 10. — M. F. C. fr. 20. — M. Tissot, banquier, fr. 5. — M. C. à Bursins, fr. 2. — M. D. fr. 2. — M. Charton-Rochat, fr. 5. — M. Guiguer, chapelier, à Payerne. fr. 2. — Anonyme, de Concise, fr. 10. — M. F. Berlie, verrerie de Semsales, fr. 2. — M. P. fr. 5. — M. J. R., fr. 2 — MM. Kamm, frères, fr. 5. — Anonyme, fr. 2 — M. le Dr Meillaud, à Payerne, fr. 5. — M. Muller-Boch, à Payerne, fr. 5. — Mme Deprez et ses pensionnaires, à Payerne, fr. 15. — M. Golay, fr. 2. — M. Degailler, fr. 2. — M. F. Monod, à Lyon, fr. 1 50. — M. et Mme Delisle-Fontannes, fr. 7.— M. L. D. M., fr. 1. — M. L. V., fr. 20. M. Hri. Bessard, aubergiste à Salavaux, fr. 5. — M. Voruz, rédacteur, fr. 5. — M. B. fr. 5. — M. le Dr, Morax, à Morges, fr. 5. — M. Jung, tourneur, fr. 2. — M. Hri. Paulin, fr. 3. — M. A. B., fr. 5. — M. G. Auberjonois, fr 20. — M. Louis Sangouard, fr. 5. — M. A. C., à Gilly, fr. 1. — M. Scherrer, fr. 2. — M. A. G., fr. 20. — M. Wyss, à Berne, fr. 2. — M. Negri, fr. 2. — M. Jaques Noverraz et sa nièce, fr. 6. — M. E. Vioget, fr. 2. — D'un abonné et de deux lectrices du *Conteur*, fr. 15. — M. A. Monnet, fr. 2. — M. C. A. S., fr. 1 50. — M. Sigismond Martin, à Morges, fr. 10. — M. Lochmann, père, fr. 3. — Anonyme, de Payerne, fr. 5.

Total: fr. **328.50.**

Nous remercions vivement les personnes qui ont bien voulu répondre aussi généreusement à notre appel en faveur du malheureux Perruchon. Mais la somme reçue n'étant pas encore suffisante pour atteindre le but que nous nous sommes proposé, c'est-à-dire l'achat d'un appareil soigneusement confectionné, nous laissons la souscription ouverte, en la recommandant à nos lecteurs.

LAUSANNE — IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY